

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le 23 juin 2023

Communiqué de presse de la procureure de la République

A la suite de l'explosion de l'immeuble situé au 277 rue Saint-Jacques à Paris survenue le 21 juin 2023 à 16h55, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à trois mois par violation manifestement délibérée d'une obligation de prudence ou de sécurité résultant de la loi ou du règlement.

Ce vendredi 23 juin quatre personnes sont toujours en urgence absolue. Parmi les 54 autres victimes, la plupart souffrent de blessures légères ou de choc psychologique. 48 autres personnes se sont manifestées comme étant impliquées, c'est-à-dire susceptibles d'avoir subi des dommages. Un méticuleux travail de recensement se poursuit auprès des hôpitaux.

Une personne est toujours déclarée disparue. La recherche de celle-ci est rendue complexe par le risque toujours actuel d'effondrement de l'immeuble mitoyen, et par la difficulté à déblayer les blocs de pierre de taille du bâtiment concerné.

La qualification pénale retenue est susceptible d'évoluer, notamment en fonction de l'état de santé des victimes. Il est pour le moment confirmé que l'immeuble abritait l'école de l'American Academy et que les premiers témoins évoquent une odeur de gaz. Les constatations scientifiques ne pourront être effectuées avec précision qu'une fois les lieux sécurisés. Les investigations confiées à la Direction Régionale de la Police Judiciaire de Paris et coordonnées par le 3^{ème} District de Police Judiciaire se

poursuivent. Elles chercheront à déterminer la cause du sinistre, et si celle-ci a pour origine la violation d'une loi ou d'un règlement.

L'association Paris Aide aux Victimes, immédiatement mobilisée, se tient à disposition de toute personne désireuse d'un accompagnement.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr